**Procès-verbal** de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 11 septembre 2017 à 19h00.

**Sont présents :** Les conseillers suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Pierre Boisvert.

Le siège # 5 est vacant.

Absent: M. Serge Breton,

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, secrétaire-trésorière et dg elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 11 septembre 2017 <u>Ouverture de l'assemblée</u>

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

## 2017-09-150 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Pierre Boisvert appuyé par M. Michel Prince et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

- 1. Accueil
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal du mois d'août
- 4. Demande pour de la salle pour cours de yoga (Roxanne)
- 5. Dossier Fibre optique
- 6. Projet MADA avec la MRC
- 7. Nomination d'un élu responsable des questions aînés (rqa)
- 8. Demande d'appui au projet QADA Notre-Dame-de-Ham
- 9. Demande de la Municipalité de Ristigouche d'une aide financière de 146.00\$
- 10. Lettre de Me Claude Caron
- 11. Nouveau mandat pour aviseur légal
- 12. Résolution de la Commission scolaire de l'amiante
- 13. Nouvelle offre pour permaroute
- 14. Avis motion modification au règlement zonage #208
- 15. Adoption du premier projet de règlement zonage et fixant la date, le lieu et l'heure de l'assemblée publique.
- 16. Adoption du premier projet de règlement zonage
- 17. Avis de motion modification au règlement sur la tarification
- 18. Avis de motion modification au règlement sur les permis et certificats
- 19. Adoption du projet de règlement permis et certificat fixant la date, le lieu et l'heure de l'assemblée publique.

- 20. Adoption du projet de règlement permis et certificat
- 21. Avis de motion modification au règlement de construction
- 22. Adoption du projet de règlement de construction fixant la date, le lieu et l'heure de l'assemblée publique.
- 23. Adoption du projet de règlement construction
- 24. Travaux voirie chemin du Lac Nicolet
- 25. Embauche de Me Simon Letendre avocat
- 26. Rapport inspecteur
- 27. Correspondance
- 28. Comptes du mois
- 29. Varia a)

b)

- 30. Période de questions
- 31. Levée de l'assemblée

## 2017-09-151 3. Adoption du procès-verbal du 14 août 2017

**CONSIDÉRANT QU'UNE** copie du procès-verbal de la séance du Conseil du 14 août 2017 ont été préalablement remises aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Mme Christine Marchand, appuyé par le conseiller M. Michel Prince.

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 août 2017. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ces procès-verbaux, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

### 2017-09-152 4. <u>Demande pour de la salle pour cours de yoga (Roxanne</u>

**Attendu que** nous désirons contribuer à la participation des personnes de notre municipalité à suivre des cours de relaxation (yoga)

Attendu qu'une personne de notre municipalité à demander la permission d'utiliser la salle gratuitement pour offrir des cours de yoga

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseillère Mme Christine Marchand, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les membres du conseil acceptent que la salle soit utilisée gratuitement pour des cours de yoga lorsque que la municipalité n'a pas d'autre activité.

#### **2017-09-153 5. Dossier Fibre optique**

**Attendu que** présentement nous désirons participer au projet de la fibre optique sur notre territoire.

**Attendu que** nous désirons conserver le pouvoir de se retirer dans les quatre-vingt-dix jours à compter de la signification de la présente résolution tel que stipuler à l'article 10.1 du code municipal soit la date prévue est le 21 novembre 2017. Sans aucun recours possible contre nous si nous nous retirons du projet.

**En conséquence** il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Michel Prince il est adopté majoritairement puisque M. Pierre Boisvert est contre.

Que nous acceptons de donner compétence à la M.R.C d'Arthabaska sur le dossier de la fibre optique aux condition suivantes :

Que nous désirions conserver le pouvoir de se retirer dans les quatre-vingt-dix jours à compter de la signification de la présente résolution tel que stipuler à l'article 10.1 du code municipal soit la date prévue est le 21 novembre 2017. Sans aucun recours possible contre nous si nous nous retirons du projet.

## 2017-09-155 6. **Projet MADA avec la MRC**

# DEMANDE DE SOUTIEN DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS - MADA

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de **Saints-Martyrs-Canadiens** accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de **Saints-Martyrs-Canadiens** situe les aînés au cœur de ses interventions municipales;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de **Saints-Martyrs-Canadiens** désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter éventuellement un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations;

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT le dépôt de la demande collective de la MRC d'Arthabaska où elle agirait comme coordonnatrice du projet et qui inclurait notre municipalité;

Il est proposé par Christine Marchand appuyé par Rémy Larouche, il est unanimement résolu

QUE le conseil municipal de **Saints-Martyrs-Canadiens** participe à la demande collective de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour la création d'une politique cadre et la mise à jour de sa propre politique des aînés (MADA).

QUE la direction générale, Thérèse Nolet Lemay, soit autorisée à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA.

### 2017-09-155-B 7. NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉS (RQA)

« Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des aînés, il est proposé par Michel Prince, appuyé par Rémy Larouche, que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens désigne Madame Christine Marchand, à titre d'élu « responsable des questions aînés (RQA) », que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant aux aînés, qu'elle ait la responsabilité de la mise à jour de la politique MADA et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique. »

### 2017-09-156 8. <u>Demande d'appui au projet QADA Notre-Dame-de-Ham</u>

Sur proposition de Mme Christine Marchand, conseiller appuyé par M. Rémi Larouche, conseiller. Il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens accepte d'appuyer le projet de développement de Notre-Dame-de-Ham déposé au programme Québec ami des aînés.

## 2017-09-157 9. Lettre de Me Claude Caron

Sur proposition de M. Pierre Boisvert conseiller, appuyée par M. Michel Prince conseiller, il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que nous acceptons la démission de Me Claude Caron au poste d'aviseur légal de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

## 2017-09-158 10. Nouveau mandat à un aviseur légal

**Attendu que** les membres du conseil ont eu la possibilité de rencontrer Me Mélanie Pelletier du cabinet de Monty Sylvestre de Sherbroke aujourd'hui même

**Attendu que** tous les dossiers qui avaient été remis à Me Caron sont transférer à Me Mélanie Pelletier

**Attendu que** Me Pelletier accepte de faire le suivi des dossiers remis par Me Caron pour l'année 2017.

Sur proposition de Mme. Christine Marchand, conseillère, appuyé par M. Michel Prince, conseiller, il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. À même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

## 11. <u>Dossier Commission scolaire de l'Amiante</u>

La réponse est négative de la commission scolaire elle n'accepte pas que la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens soit transférer à la commission scolaire des Bois-Francs.

Le dossier est fermé.

## 2017-09-159 12. Nouvelle offre à Perma route

**Sur proposition** de Mme. Christine Marchand, appuyée de M. Rémy Larouche il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Qu'une contre-offre soit présentée à la compagnie Perma Route qui est la suivante :

Le temps des hommes pour un montant total de 1 000. \$ au frais de la municipalité.

Le matériel pour la réparation ainsi que les frais de déplacement sont entièrement à la charge de la compagnie Perma route.

## 2017-09-160 13. <u>Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 208 concernant diverses dispositions : Avis de motion</u>

Avis de motion est donné par Madame Christine Marchand que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, sera présenté un règlement de zonage numéro 208 concernant diverses dispositions.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion.

Une copie du projet sera remise aux membres Conseil de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle se règlement doit être adopté.

#### 2017-09-161 14. Adoption du premier

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Boisvert, appuyé par la conseiller M. Michel Prince, il est résolu à l'unanimité. Que la liste des comptes ci-jointe totalisant un montant de **111 808.76** \$ soit accepté et payée, l'adjointe certifiant que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

#### COMPTES - CONSEIL du 14 août 2017

1	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	28.83
2	Receveur Général du Canada (DAS)	938.68
3	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 522.82
4	Marie Roberge, sténographe officielle (Cour)	713.25
5	Visa Desjardins (congrès, Fête nationale, etc.)	1 487.88

6	Société Canadienne des postes (timbres)	465.42
7	André Henri, maire	870.00
8	Michel Prince, conseiller	335.77
9	Christine Marchand, conseillère	335.77
10	Rémy Larouche, conseiller	335.77
11	Serge Breton, conseiller	335.77
12	Pierre Boisvert, conseiller	335.77
13	Excavation Marquis Tardif inc. (ponceaux)	24 677.66
14	Groupe Environex (juin)	209.84
15	Sogetel (juillet)	248.26
16	Bell Mobilité inc. (juillet)	85.49
17	Buropro (juillet)	738.77
18	Carrière Sts-Marthyrs enr. (juin)	153.46
19	Claude Caron Avocat inc. (mai, juin)	6 036.46
20	Desjardins Sécurité Financière (août)	957.53
21	Épicerie du Coin (juillet)	242.99
22	Entretien Général Lemay (travaux - gratter, etc.)	408.16
23	Excavation Marquis Tardif inc. (travaux - fossés, etc.)	1 668.41
24	Gesterra (juin - traitement matières & août - collecte)	5 060.46
25	Groupe Environex (juillet)	500.71
26	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	349.28
27	Hydro-Québec (salle municipale)	566.75
28	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	113.12
29	Hydro-Québec (éclairage public / juin)	244.81
30	Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.85
31	Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.85
32	Hydro-Québec (quai)	49.07
33	Hydro-Québec (station pompage / égouts)	442.42
34	Hydro-Québec (éclairage public / juillet)	252.57
35	Sogetel (août)	244.54
36	Vivaco Groupe Coopératif (juillet)	19.17
37	Alain Vaudreuil (fauchage)	3 334.28
38	Fortin Sécurité Médic inc. (fournitures)	50.58
39	Garage A. Taschereau inc. (essence)	93.72
40	Librairie Renaud-Bray (livres / biblio)	135.29
41	Ministre des Finances (bail - grève)	75.88
42	N. Faucher Entrepreneur Électricien (travaux - égouts, aqueduc)	455.25
43	SEAO - Constructo (affichage soumission)	8.74
44	Somavrac C.C. inc. (calcium)	18 674.30
45	Visa Desjardins (membrane - ARLN, revue - biblio)	2 596.23
46	Serge Leblanc CPA inc. (E/F 2016)	3 817.17
47	Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #2)	18 773.67
48	Total du salaire de la D.G. :	3 239.29
49	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	8 537.00

111 808.76 \$ TOTAL:

#### **15.** Rencontre avec l'inspecteur

Monsieur l'inspecteur a rencontré les membres du conseil en après-midi en atelier de travail.

#### 16. Varia

#### 2017-08-147 A) Dossier Ham-Sud

Attendu qu'après avoir eu une discussion avec de directeur général de la Régie des hameaux.

Attendu qu'une entente de paiement est intervenu entre les deux parties la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens et la Régie des Hameaux.

Attendu qu'un montant de 660.00\$ sera remboursé par la Régie des Hameaux à la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens pour la cueillette des ordures de la famille Dupuis pour l'année 2016 qui avait été facturer à Saints-Martyrs.

Sur proposition de M. Serge Breton, appuyé de M. Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents M. Maire n'ayant pas voté.

Que le conseil accepte l'offre de remboursement au montant de 660.00\$

#### 2017-08-148B B) Refus de l'offre de Perma Route

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Prince il est unanimement résolu par les conseillers présents. M. Maire n'ayant pas voté. L'offre présentée est refusée

#### 2017-08-149 C) Rencontre pour élection à Bécancour

Sur proposition de Michel Prince, appuyé de M. Pierre Boisvert, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents M. Maire n'ayant pas voté

Que les frais de déplacement et du repas sont rembourser par la municipalité.

#### 17. Période de questions

#### 18. Levée de l'assemblée

Proposé par M. Serge Breton à 20 h50